

UNTOC Working Group on TIP

Canadian intervention on theme 1: “Successful strategies for addressing the use of technology to facilitate trafficking in persons, and to prevent and investigate trafficking in persons”

Oct. 12-13, 2021

3-min speech (444 words)

Chairperson,
Dear colleagues,

We would like to thank the panelists for their insightful and interesting presentations and the Secretariat for organizing this important working group.

The increased misuse of technology has changed the nature of human trafficking and presented new challenges for law enforcement, making it a key area of focus for policymakers.

Within Canada, the issue of technology as a facilitator of human trafficking has been highlighted by stakeholders and law enforcement, with traffickers using different forms of technology in order to exploit their victims and connect with other perpetrators.

In 2019, the Government of Canada launched its *National Strategy to Combat Human Trafficking*, which brings together federal efforts under one strategic framework, to strengthen Canada’s response to human trafficking and fill critical gaps.

As part of this Strategy, Canada is supporting technology-based solutions. This past year, Canada supported two youth hackathons. The youth hackathons brought together students, software developers, and socially responsible technology companies to help raise awareness of human trafficking in Canada, as well as develop innovative and scalable solutions

to prevent and counter this crime. Engaging youth under the age of 18 is vital, as they are one of the primary groups at-risk of being trafficked.

M. Le Président / Mme la Présidente,

Le Canada profite également d'un partenariat public-privé unique pour cibler la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle en se concentrant sur l'aspect blanchiment d'argent de ce crime.

Lancé en 2016, le Projet PROTECT est un partenariat entre le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) et les grandes banques canadiennes.

Dans le cadre du Projet PROTECT, le CANAFE et les grandes banques ont élaboré une liste d'indicateurs pour aider les entreprises à identifier les transactions financières et les modèles d'activités liés à la traite des personnes dans le commerce du sexe qui peuvent être des indices de blanchiment d'argent.

Le Canada reconnaît qu'il est nécessaire d'accroître la capacité d'analyse judiciaire numérique, ainsi que l'expertise des personnes qui enquêtent ce crime, afin qu'elles puissent mieux reconnaître les indicateurs de traite des personnes dans leur étude des preuves numériques recueillies légalement relativement à d'autres infractions.

À mesure que la technologie et la nature de la traite des personnes évoluent, nous devons réagir adéquatement et créer des outils et des ressources adaptés à ces nouvelles réalités.

Dans ce contexte, nous reconnaissons que la coopération internationale est essentielle.

Nous tenons à remercier le Secrétariat pour avoir produit un document d'information utile sur ce thème qui mentionne de nombreux domaines dans lesquels la technologie peut nous aider à combattre ce crime, notamment en lien avec l'identification ou la protection des victimes, survivantes et survivants.

Je vous remercie.